



PV de la CCPEH du 2021-10-25

Présents : ANTOINE Marc (rapporteur), DOLMANS Michel, JACQUES Fabrice (président), MONFORT Nathalie, PERARD Pascal, STODER Yves.
Excusé : FLAMMANG Johan

1. Point sur le Pédibus.

Quatre lignes fonctionnent à ce jour, trois à H-I-N et une à H-I-V. Pour pérenniser les lignes et récompenser les enfants, une activité récréative et culturelle leur est proposée en fin de saison. En 2020 il n'y a rien eu d'organisé à cause de la pandémie de Covid. Pour la fin de cette année, M.ANTOINE propose d'inviter les enfants et un accompagnant par famille à assister à un des deux spectacles proposés fin novembre et fin décembre par le centre culturel de Habay. Coût 250€. Il y a du budget pour le faire.

2. Mise au point sur l'éclairage des bâtiments communaux ou équipements sportifs, monuments, parc, arbres, etc...

Nous attendons la venue de la conseillère en énergie le 08/11/2021 pour revoir ce sujet. Le collège a déjà répondu à un appel à projet pour la rénovation énergétique des bâtiments sportifs et introduira un projet pour le Pachis (le montant des travaux doit être d'au moins 300.000€)

Concernant le futur éclairage des arbres et terrain de basket de la place du Centenaire à Habay-la-Vieille, des questions seront posées via le comité de quartier pour demander la fermeture de ces éclairages après minuit. Le point a été abordé au conseil communal d'octobre. L'éclairage sera adapté aux besoins (ne pas dépasser 2000 Kelvin), ce qui est une excellente chose.

3. Actions de planification de 2022 : la nuit des étoiles, la journée sans voiture, la semaine de la mobilité et du commerce équitable et aussi d'autres activités symboliques en matière d'économie d'énergie.

Via le BIC un appel sera lancé pour recueillir des idées pour l'organisation de ces manifestations en 2022.

4. Futur parking de co-voiturage et place du vélo aux Coeuvin dans le cadre de l'aménagement des ronds-points.

Quelle sera la taille du parking de co-voiturage ? Quelle sera la place réservée aux piétons et cyclistes dans la réalisation des ronds-points de part et d'autre de l'autoroute aux Coeuvin.

Débat - échanges :

Est-il utile et raisonnable de prévoir des réservations pour les vélos et piétons à un endroit dédié aux poids lourds et voitures ? Y a-t-il la place ? Et ensuite, si un aménagement est fait que font ensuite les cyclistes et piétons sur la route vers Etalle ou Habay ?

La liaison Arlon Sterpenich avec une piste cyclable mal conçue, et l'absence de piste cyclable à la sortie d'Habay jusqu'à la grotte malgré une rénovation de la chaussée montre que le souci du cycliste et du piéton n'est pas encore une réalité au niveau des travaux publics de Wallonie. Il faut modifier l'idée qu'il existe une hiérarchie chez les utilisateurs des voiries qui va du poids lourd au piéton.

Il semble important de ne pas laisser passer l'occasion de rappeler aux concepteurs que le vélo et le piéton ont aussi droit à une place sur la chaussée et une place sécurisée.

Demande est faite à l'échevin de solliciter du Collège l'envoi d'un courrier à la Région pour demander ce qu'il en est de la place des piétons et cyclistes dans l'aménagement de ces carrefours de l'autoroute et quelles seront les dimensions du parking de co-voiturage. Etc...

5. Les rues sans voitures aux heures de rentrées scolaires dans certains quartiers ou villages.

Serait-il possible de fermer des morceaux de route aux heures de rentrées et de sorties scolaires et ceci pour deux raisons ?

- par soucis de sécurité pour les piétons et en particulier les petits enfants qui longent les véhicules parfois apeurés, parfois insouciant du danger,
- pour diminuer la quantité de gaz d'échappement que ces mêmes enfants respirent lors de l'entrée et la sortie des écoles.

Le collège avec la représentante circulation de la Région wallonne ont déjà évoqué le cas de la rue de la courtière devant l'école de la Communauté française à HLN, mais cela n'est pas possible car il y a des habitations au-delà et il n'y a pas d'autre route possible pour éviter ce tronçon. N'est-ce point possible avec l'accord des riverains ? Comment procèdent les communes qui ont des rues fermées aux heures scolaires.

6. L'utilisation à des fins didactiques de la centrale hydro-électrique du Châtelet.

Y aura-t-il prochainement une inauguration officielle de la centrale ?

Il faut réaliser des panneaux didactiques de qualité tant sur le fond que sur la forme, des panneaux qui restent attrayant dans la durée.

Pour le fond : les photos de Sébastien du CRPH, des infos techniques à demander à Olivier Marchal de Wat'up, le concepteur (ne pas oublier l'échelle à poissons). Mise en forme par notre éco-conseillère et relecture par le CCPEH et réalisation par une firme compétente. Cela demande un budget.

Qui fera visiter la centrale ?

7. Le point sur les projets en cours :

7.1 Animation ludique « petites économies d'énergie à la maison » pour les clubs de jeunes. Reporté en janvier vu que le représentant des « Equipes populaires » pensionné n'est plus disponible. L'outil est remis sur le métier.

7.2 Les aides communales à l'isolation des anciens bâtiments occupés par des personnes âgées ou/et précarisées : thermographies aériennes, étude des primes et prêts possibles, mise en relation avec des entrepreneurs locaux et conventionnés.

Organisation d'une rencontre avec le guichet de l'énergie d'Arlon, le CPAS, Mr Patrice Bertrand, Mr Comblin de Gembloux. L'échevin attend les adresses mail pour envoyer un Doodle pour organiser cette rencontre.

Débat - échange sur les difficultés de l'entreprise : locataire/propriétaire, législation en évolution au niveau des primes (ne pas oublier MEBAR), des prêts, des obligations en matière d'audit, etc...

Il est redit que le CPAS qui peut faire appel au GAS est un acteur indispensable pour détecter et motiver les bénéficiaires potentiels et pour les accompagner dans les démarches administratives assez lourdes (tuteur en énergie). Etc...

7.3 Fresque pour le climat : animation réalisée par Mr Conrotte. N. Monfort a demandé à la FRW (Annick) de prendre cette activité en charge, seront invités le conseil, la CLDR, la CCPEH.

7.4 Un contact est établi pour la visite en novembre ? de la ferme de Faascht à Grendel pour son unité de production de biogaz.

Pour la visite du CNG à la ferme à Taverneux (Houffalize) le contact est difficile (à suivre) ...

8. Divers

8.1 Cogenpac : projet d'unité de chauffage et de production électrique pour le Pachis. Après plusieurs visites et réunions, la chose semble acquise pour cette solution. Le CA du Pachis doit statuer prochainement.

Nathalie Monfort propose d'étudier la solution pellets car la solution biogaz pose des questions éthiques sur la production de ce bio gaz avec un traitement peu respectueux de l'animal. Elle propose d'envisager une production de chaleur biomasse qui ne fait pas dans la cogénération.

8.2 Yves demande que le bilan bi-annuel du plan d'action communal « de la convention des maires » soit réalisé.

C'est l'animatrice engagée au parc naturel de Gaume qui a pris le relais de Daniel Conrotte des services provinciaux qui devrait nous piloter.

Demande est faite à l'échevin de prendre contact avec l'animatrice à cette fin.

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 29 novembre à 19h30.

Les points à porter à l'ordre du jour doivent me parvenir au moins une semaine avant cette date.

Merci à tous.

Fabrice JACQUES.